



Québec, le 8 octobre 2008

Madame Lise Pelletier
Tourisme Québec
900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

**Objet : Projets de parcs éoliens de Gros-Morne et de Montagne Sèche par
Cartier énergie éolienne inc.**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue du 15 au 18 septembre derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

1. Quelle est la position du Ministère en ce qui concerne précisément :
 - a. le projet de parc éolien de Gros-Morne à Saint-Maxime-du-Mont-Louis et à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine ;
 - b. le projet de parc éolien de Montagne Sèche à Petite-Vallée et à Cloridorme ?
2. Quels sont les différents types de clientèle touristique qui fréquentent la Gaspésie et dans quelle proportion (par exemple, tourisme de passage, tourisme d'aventure, tourisme culturel, etc.) ? Veuillez aussi indiquer ce que recherchent ces types de clientèle.
3. Les répercussions du développement éolien en Gaspésie sur le tourisme ont-elles été mesurées par le Ministère ou par un autre organisme ? Si oui, comment ont-elles été évaluées ? Quels sont les résultats ?
4. Quel est l'avis du Ministère à propos du risque de banalisation des paysages de la Gaspésie par la multiplication des parcs éoliens visibles partiellement à partir du trajet touristique de la route 132 ?

...2

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 17 octobre prochain, compte tenu du calendrier des travaux de la commission.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission